

ACCORD GENERAL SUR LES TARIFS

RESTRICTED

TBT/Notif.89.48

10 février 1989

DOUANIERS ET LE COMMERCE

Distribution spéciale

Comité des obstacles techniques au commerce

NOTIFICATION

La notification suivante est communiquée conformément à l'article 10.4.

1. Partie à l'Accord adressant la notification: <u>TCHECOSLOVAQUIE</u>
2. Organisme responsable: Direction de la normalisation et des mesures
3. Notification au titre de l'article 2.5.2 [X], 2.6.1 [], 7.3.2 [], 7.4.1 [], autres:
4. Produits visés (le cas échéant, position du SH, sinon position du tarif douanier national): Appareils médicaux, stérilisateur à usage médical
5. Intitulé: Stérilisateur au formol. Spécifications techniques générales et méthodes d'essai (disponible en tchèque)
6. Teneur: Cette norme définit le type, les caractéristiques de base, les spécifications techniques et les méthodes d'essai des stérilisateur fonctionnant avec un mélange de formol et de vapeur saturée.
7. Objectif et justification: Protection de la santé
8. Documents pertinents: Bulletin de la Direction de la normalisation et des mesures
9. Dates projetées pour l'adoption et l'entrée en vigueur: Date d'entrée en vigueur projetée: 1er juillet 1989
10. Date limite pour la présentation des observations: 1er mars 1989
11. Entité auprès de laquelle le texte peut être obtenu: point national d'information [X] ou adresse d'un autre organisme: